



## Mairie de MIZOËN

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Mardi 15 octobre 2019 à 18h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué en date 11 octobre 2019 s'est tenu à la mairie de Mizoën le 15 octobre 2019 à 18h00.

**Étaient présents :** MICHEL Bernard, MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, BERARD Guy, GIRAUD Roger, MIALON Delphine, PINATEL François, VIN Daniel,

**Excusés :** GONON Florence,

**Secrétaire de séance :** MICHEL Gilbert,

Monsieur le Maire ouvre la séance, procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

### **SEML LE NID D'AIGLE : VENTE DES TITRES DE LA COMMUNE ET MISE A DISPOSITION DES TERRAINS COMMUNAUX - MODIFICATION DES CONDITIONS DE VENTE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, suite au conseil d'administration du 30 septembre 2019 de la SEML le Nid d'Aigle, de nouvelles négociations ont conduit la société acquéreuse à proposer une nouvelle offre de rachat des parts de la SEML.

La valorisation du rachat des parts de la Commune reste la même, seules les conditions de versement sont modifiées.

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a délibéré le 16 juillet 2019 pour approuver l'offre de la société acquéreuse et la mise à disposition des terrains communaux nécessaires à la construction de la centrale.

Il précise que la rédaction de cette délibération n'était pas détaillée pour des raisons de confidentialité, aussi, elle reste valable pour ces nouvelles conditions sauf à ce que les élus s'y opposent.

Monsieur le Maire soumet au vote de l'assemblée les nouvelles conditions d'acquisition des parts de la Commune :

- Nombre de votants : 9
- Nombre de voix pour : 9

Séance levée à 20h00

\* / \* / \* / \*